

# Questions / réponses « programmes EPS »

## QUE RESTE-T-IL D'UNE EPS NATIONALE ?

1) Le Conseil Supérieur des Programmes a travaillé depuis 2014 à élaborer dans la concertation les programmes des disciplines... en EPS aussi ?

➔ NON : l'EPS est la seule discipline dont les programmes ont été réécrits par l'Inspection Générale EPS en faisant fi des propositions et des débats publiés.

2) Les programmes 2008 ! Classification, fiches ressources, acquisitions des élèves... ont-ils fait l'objet d'un bilan ?

➔ NON, les fiches ressources n'ont jamais été évaluées, ni remises en perspectives. Et les classifications d'APSA ne sont pas logiques !

3) Les enseignants d'EPS seront-ils concepteurs (1) ?

➔ NON : les bilans des équipes pédagogiques, depuis 2008, ne sont pas pris en compte : il faut uniquement APPLIQUER de nouveaux programmes.

4) les enseignants d'EPS seront-ils concepteurs (2) ?

➔ NON : il n'y a plus d'objectifs nationaux d'acquisition dans les APSA ! Et c'est le localisme institué qui va à l'encontre de nos missions dans l'EDUCATION NATIONALE.

5) Une EPS plus forte et plus crédible ?

➔ NON : les objectifs nationaux d'acquisitions des fiches ressources sont abandonnés (cf « dans la mesure du possible »).

6) Les PROJETS EPS des équipes sont-ils renforcés ?

➔ NON : la réforme du collège prévoit 26h d'enseignement : tous les projets EPS « en plus » sont menacés de disparition, si ce n'est pas déjà le cas à la rentrée 2016 !

7) Les contenus et les horaires EPS sont-ils garantis et pérennes ?

➔ NON : Les EPI vont diminuer le temps de pratique physique effectif et remettre de plus en plus en cause les progrès moteurs des élèves ... que vont alors devenir les DHG pour L'EPS ?

8) Le « nouveau DNB » permet-il de renforcer et de vérifier les acquisitions des élèves ?

➔ NON : c'est une caricature qui met en danger notre crédibilité d'enseignant : épreuve orale sur les projets des élèves, sans aucune référence à leur niveau moteur.

9) Les « nouveaux programmes » renforcent l'EPS pour l'accès aux installations sportives !

➔ NON : ils ouvrent l'impossibilité de s'appuyer sur des objectifs nationaux d'acquisitions pour disposer des installations sportives indispensables.